



# Projet de numérisation du cadastre (Allier / Haute-Loire)

© API du Géoportail



© DR

# Objectifs du projet

Le plan cadastral est indispensable pour localiser, inventorier et gérer les infrastructures, les équipements, les réseaux et le patrimoine foncier dans un système d'information géographique (SIG).

## Le fil conducteur du projet :

Favoriser le développement des Systèmes d'Information Géographique et les échanges de données dans la région.

# Objectifs du projet

- Les grands domaines d'actions du projet : 1/2
  - Remplacer le cadastre papier par un cadastre numérique facilement utilisable dans les SIG
  - Mettre à la disposition des acteurs publics le cadastre numérique
  - Disposer d'un référentiel au 1:2 000ème pour l'étude de certaines thématiques (risques majeurs, gestion du patrimoine, aménagement du territoire, etc.)

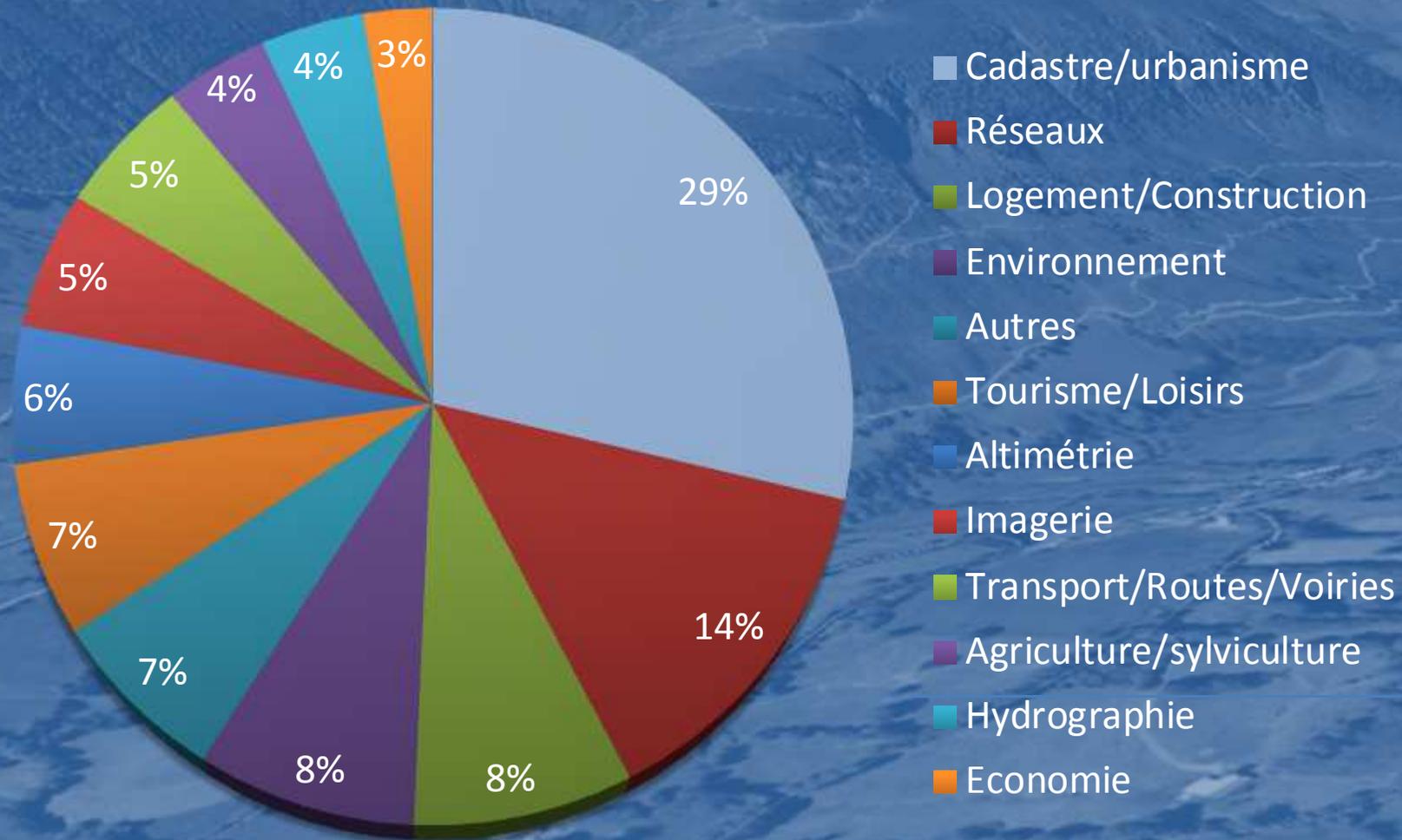
# Objectifs du projet

- Les grands domaines d'actions du projet : 2/2
  - Mettre à la disposition du grand public des informations sur le foncier (Observatoire par exemple)

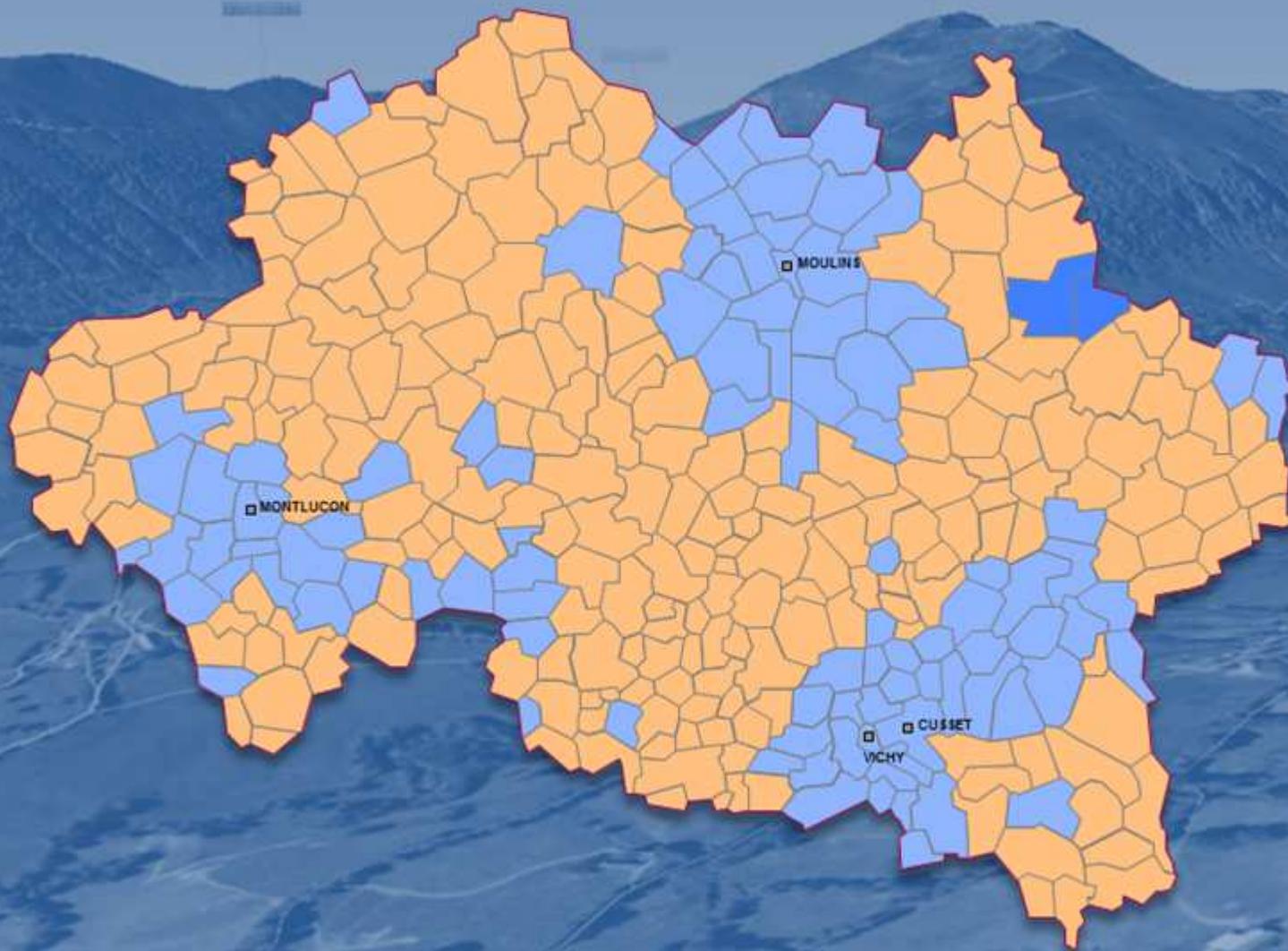
Ce référentiel cadastral a vocation à être intégré dans le Référentiel à Grande Echelle national (RGE), tel qu'il est défini par la décision interministérielle du 19 février 2001. Il constituera à ce titre la composante parcellaire du RGE.

# Objectifs du projet

## ➤ Répondre aux besoins des utilisateurs



# Etat des lieux dans l'Allier



# Les travaux de numérisation

- Les travaux de numérisation sont réalisés en étroite collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

➡ Une première étape de **vectorisation** à partir des planches scannées fournies au prestataire par la DGFIP.

Etape suivie de contrôles de précision et d'exhaustivité par la DGFIP

➡ Une seconde étape d'**assemblage** et de **géoréférencement** des planches.

Etape suivie de contrôles et d'une labellisation finale par la DGFIP

# Les travaux de numérisation

## ➤ Signature d'une convention de numérisation

- Entre :

- » La D.G.F.I.P.

- Et

- » Le CRAIG

- » Le Conseil général de l'Allier

- » Le SDE 03

- » Le SMEA

- » La SAFER Auvergne

- » La fédération départementale des chasseurs de l'Allier

- » D'autres partenaires

### Objet de la convention :

- Fixer les règles de constitution et de mise à jour de la couche cadastrale
- Fixer les règles d'utilisation et de diffusion des données de la couche cadastrale

# Estimation des travaux 1/2

Description	Qté	P.U. Brut € HT	Total € HT
<b>Département de l'Allier (03)</b>			<b>111 533,70</b>
<b>Prestations</b>			
Lambertisation des feuilles non carroyées ou en carroyage indépendant. Géo-référencement à partir de la BD Ortho.	2119	11,50	24368,50
Numérisation du cadastre des communes Livraison au format EDIGEO-PCI en Lambert 93 Conforme à la norme DGI Incluant l'assemblage intracommunal (prix à la parcelle)	435826	0,20	87165,20

# Estimation des travaux 2/2

Description	Qté	P.U. Brut € HT	Total € HT
<b>Département de l'Allier (03)</b>			<b>30 251,00</b>
<b>Options</b>			
Calage manuel et conversion géographique en coniques conformes 46 pour les feuilles livrées en Lambert II ou III.	1838	10,0	18 380,00
Assemblage intercommunal (avant livraison des edigeo) des feuilles numérisées.	3 957	3,00	11 871,00

**TOTAL T.T.C. : 169 574,50 €**

# Plan de financement

## ➤ Répartition des coûts au 19 février 2013

ESTIMATIONS COÛT DE LA NUMÉRISATION DÉPARTEMENT DE L'ALLIER							
DEVIS IMAGIS 2012							
EPCI_Nom	TOTAL € T.T.C.	FEDER	CG03	SMEA	SDE03	SAFER Auvergne	Autres partenaires
CC Bocage Sud	9 816,89 €	3 210,12 €	3 473,47 €	868,37 €	868,37 €	868,37 €	528,19 €
CC de Commentry-Néris les Bains	5 104,89 €	1 669,30 €	1 806,24 €	451,56 €	451,56 €	451,56 €	274,66 €
CC de la Montagne Bourbonnaise	19 677,19 €	6 434,44 €	6 962,30 €	1 740,58 €	1 740,58 €	1 740,58 €	1 058,72 €
CC de la Région de Montmarault	11 087,40 €	3 625,58 €	3 923,01 €	980,75 €	980,75 €	980,75 €	596,55 €
CC du Bassin de Gannat	9 573,98 €	3 130,69 €	3 387,52 €	846,88 €	846,88 €	846,88 €	515,12 €
CC du Pays de Chevagnes en Sologne Bourbonnaise	7 714,56 €	2 522,66 €	2 729,61 €	682,40 €	682,40 €	682,40 €	415,08 €
CC du Pays de Lévis en Bocage Bourbonnais	6 997,68 €	2 288,24 €	2 475,96 €	618,99 €	618,99 €	618,99 €	376,50 €
CC du Pays de Marçillat en Combraille	7 252,30 €	2 371,50 €	2 566,05 €	641,51 €	641,51 €	641,51 €	390,20 €
CC du Pays de Tronçais	12 900,41 €	4 218,44 €	4 564,50 €	1 141,13 €	1 141,13 €	1 141,13 €	694,10 €
CC du Pays d'Huriel	12 091,44 €	3 953,90 €	4 278,27 €	1 069,57 €	1 069,57 €	1 069,57 €	650,57 €
CC du Val de Cher	6 084,65 €	1 989,68 €	2 152,91 €	538,23 €	538,23 €	538,23 €	327,38 €
CC du Val de Loire	643,33 €	210,37 €	227,63 €	56,91 €	56,91 €	56,91 €	34,61 €
CC en Bocage Bourbonnais	9 997,01 €	3 269,02 €	3 537,20 €	884,30 €	884,30 €	884,30 €	537,88 €
CC en Pays Saint Pourcinois	13 789,40 €	4 509,13 €	4 879,05 €	1 219,76 €	1 219,76 €	1 219,76 €	741,93 €
CC le Donjon - Val Libre	10 146,98 €	3 318,06 €	3 590,27 €	897,57 €	897,57 €	897,57 €	545,95 €
CC Sioule, Colettes et Bouble	7 669,59 €	2 507,96 €	2 713,70 €	678,43 €	678,43 €	678,43 €	412,66 €
CC Val de Besbre - Sologne Bourbonnaise	11 151,50 €	3 646,54 €	3 945,69 €	986,42 €	986,42 €	986,42 €	600,00 €
CC Varennes Forterre	7 875,30 €	2 575,22 €	2 786,49 €	696,62 €	696,62 €	696,62 €	423,72 €
<b>Total général</b>	<b>169 574,50 €</b>	<b>55 451 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>9 124 €</b>
		32,70%	35,38%	8,85%	8,85%	8,85%	5,38%

# Plan de financement

## ➤ Convention financière

- Entre :

- Le CRAIG

- Et

- Le Conseil général de l'Allier

- Le SDE 03

- Le SMEA

- La SAFER Auvergne

- La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier

- ...

En attente de réponse : Chambre d'Agriculture de l'Allier,  
Comité d'Expansion Economique de l'Allier, EPF-SMAF.

### Objet de la convention :

- Fixer les modalités de participation financière des partenaires associés au projet de numérisation (vectorisation)

# Type de procédure

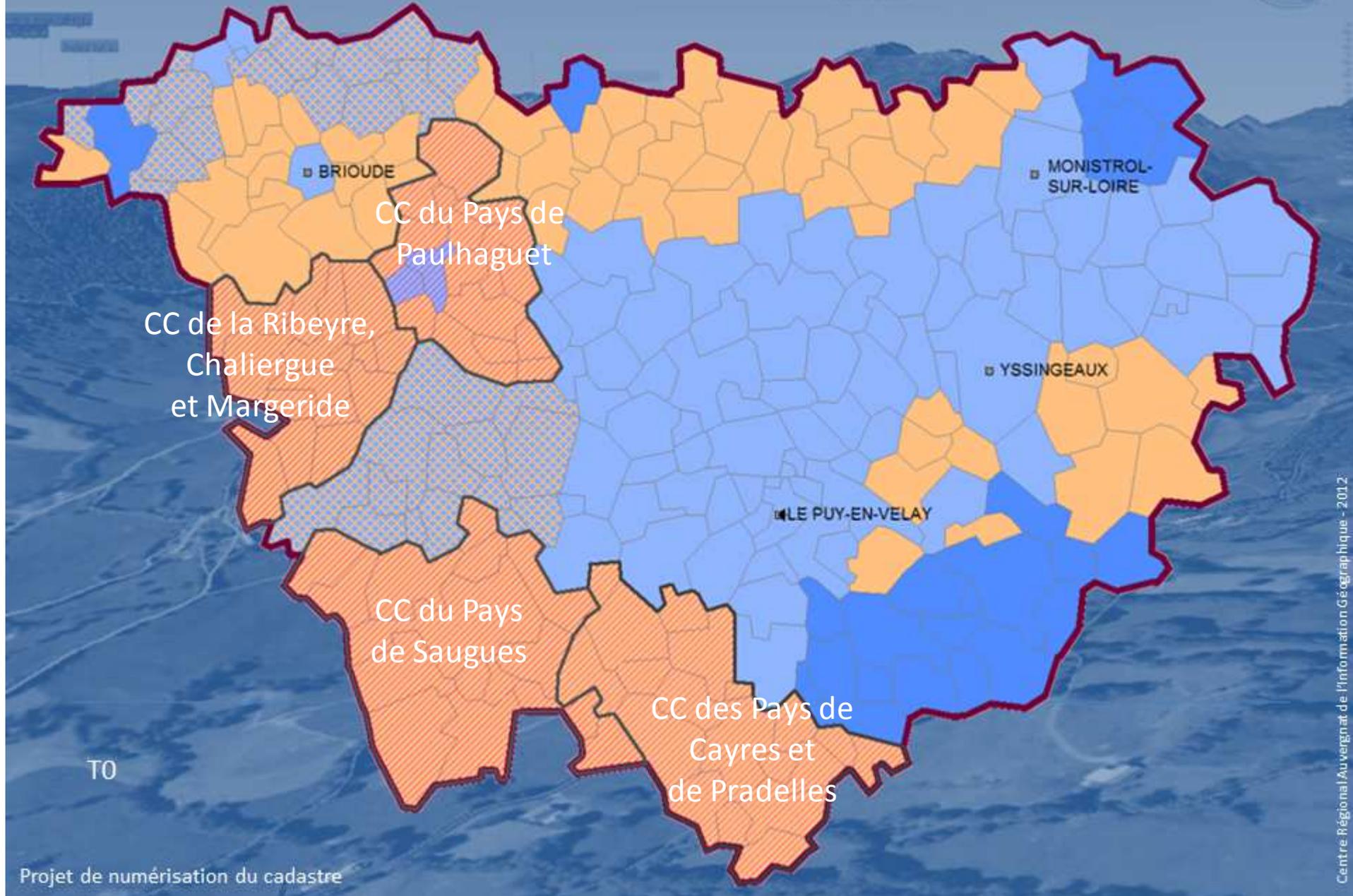
- Marché > 130 000 € H.T.
  - Procédure formalisée
  - Marché à bon de commande

# Planning

Tâches	nov-12	déc-12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13
Réunion préparatoire CG								
Conseil d'administration du GIP								
<a href="#">Réunion partenaires DDFiP</a>								
Présentations projet dans les instances des partenaires (si nécessaire)								
Délibération partenaires								
Dépôt dossier FEDER Auvergne								
Lancement de la consultation								
Notification au prestataire retenue								
<a href="#">Début des travaux</a>								

Mise en place d'un comité de suivi des travaux  
(CRAIG, Partenaires financeurs, DGFIP)

# Etat des lieux en Haute-Loire



Projet de numérisation du cadastre

# Estimation des travaux

Description	Qté	P.U. Brut € HT	Total € HT
<b>Département de la Haute-Loire (43)</b>			<b>106 466,80</b>
<b>Prestations</b>			
Lambertisation des feuilles non carroyées ou en carroyage indépendant. Géo-référencement à partir de la BD Ortho.	1 236	11,50	14 156,50
Numérisation du cadastre des communes Livraison au format EDIGEO-PCI en Lambert 93 Conforme à la norme DGI Incluant l'assemblage intracommunal (prix à la parcelle)	512 835	0,18	92 310,30

# Estimation des travaux

Description	Qté	P.U. Brut € HT	Total € HT
<b>Département de la Haute-Loire (43)</b>			<b>12 250,00</b>
<b>Options</b>			
Calage manuel et conversion géographique en coniques conformes 46 pour les feuilles livrées en Lambert II ou III.	679	10,0	6 790,00
Assemblage intercommunal (avant livraison des edigeo) des feuilles numérisées.	1 915	3,00	5 730,00

**TOTAL T.T.C. : 141 985,29 €**

# Planning

## ➤ Réunion d'information – 10 décembre 2012

- Objectif : Inciter les EPCI à numériser leur cadastre

4 EPCI ont fait part de leur intérêt pour cette démarche :

- CC de la Ribeyre Charliergues et Margeride
- CC de Cayre et Pradelles
- CC du Pays de Paulhaguet
- CC du Pays de Saugues

## ➤ Assistance du CRAIG / CG43

- Fourniture délibération type
- Fourniture CCTP
- Fourniture convention de numérisation type

# Diffusion des données

- Convention de partenariat avec la DRFiP et les DDFiP.
  - Droit d'usage pour remplir leurs missions de service public, telles qu'elles découlent de leurs obligations légales et réglementaires.
  - Pour les membres du CRAIG, la diffusion du plan cadastral stricto sensu c'est-à-dire dans une version qui serait la même que celle qui a été livrée, est interdite. Seule la diffusion d'un produit composite est autorisée.
  - « source : Direction Générale des Finances Publiques – cadastre ; mise à jour : MM/AAAA », où MM/AAAA est le millésime d'actualisation « mois année »

# Diffusion des données

Filterer les données disponibles

Aperçu      Donnée      Ajouter au panier



## [PCI Vecteur 2012](#)

Le plan cadastral au format vecteur est issu majoritairement de la numérisation du plan cadastral papier ou raster réalisée dans le cadre de conventions avec les services de la DGFiP et les collectivités territoriales.

En Auvergne, le plan cadastral vecteur ne couvre pas tout le territoire. Pour connaître l'avancement des numérisations vous pouvez consulter l'[observatoire du PCI vecteur](#) qui présente un état des lieux au mois de décembre et de juin de chaque année.

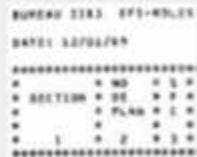
Format de données : \*

Sélectionner ▼

Support :

Téléchargement ▼

Ajouter au panier



## [MAJIC 2012](#)

Les fichiers fonciers MAJIC II sont les bases de données brutes décrivant les parcelles, propriétaires et bâtiments, et sont mis à jour par la DGFiP. Ils ne peuvent être utilisés directement en tant que tels, et nécessitent une intégration dans un SIG existant.

Pour pouvoir commander ces fichiers, vous devez nous avoir renvoyé la déclaration CNIL (sauf si vous bénéficiez d'une dispense pour cette dernière). La procédure est expliquée plus en détails sur [cette page](#).

Ils sont constitués des fichiers suivants :

Support :

Téléchargement ▼

Ajouter au panier

<http://www.craig.fr/donnees>

# Diffusion des données 1/2

- Téléchargement des données sur la plateforme du CRAIG (sphère publique)
  - **Formats des fichiers :**
    - » EDIGEO
    - » DXF PCI
    - » SHAPE
  - **Système de référence :**
    - » RGF 93 / Lambert-93 (EPSG:2154)
  - **Nombre de mises à jour :**
    - » Une livraison annuelle

# Diffusion des données 2/2

- Modalités d'accès :
  - Inscription sur le site du CRAIG
  - Signature d'un acte d'engagement
    - » Conditions d'accès aux services du CRAIG
    - » Engagement à favoriser les échanges de données
  
- Suite : Réflexions à engager avec la DGFiP
  - Les données parcellaires étant dans le périmètre de la directive INSPIRE, envisager une diffusion élargie au-delà de la seule sphère publique.

# standards d'échange actualisés

[http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup;jsessionid=HV44KASB4IDDVQFIEIPSFFA?typePage=cpr02&espId=3&docOid=documentstandard\\_6522&temNvlPopUp=true](http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup;jsessionid=HV44KASB4IDDVQFIEIPSFFA?typePage=cpr02&espId=3&docOid=documentstandard_6522&temNvlPopUp=true)